



Tabac

N°03
10/05/2017



Animatrice filière

Séverine BOURDA
FREDON Aquitaine
s.bourda@fredon-aquitaine.org

Suppléance :
Kadiatou KANE
ARVALIS
K.KANE@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
/ Occitanie / Rhône-Alpes-
Auvergne Tabac N°3 du
10/05/2017 »*



Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr www.mp.chambagri.fr et
sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
Nouvelle-Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV
Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr

Ce qu'il faut retenir

Stade de la culture : plants prêts à être plantés. Certaines plantations ont débuté depuis fin avril, elles se poursuivent cette semaine.

Observations parasitaires

- **Botrytis et *Oplidium* :** quelques dégâts observés.
- **Limaces et pucerons :** dégâts repérés mais restent faibles.
- **Noctuelles défoliatrices :** 1^{ers} dégâts observés en pépinière mais sans gravité.
- **Réseau de piégeage :** captures de vers gris continuent en faible effectif.

Stade de la culture

Semis de référence

Les semis de référence sont en grande majorité au stade « **Prêts à être plantés** » (**BBCH 1091**) :

- Loupiac de La Réole (33)
- Puch d'Agenais (47)
- Aigre (16)
- Amuré (79)
- Masseube (32)
- Ste Livrade sur Lot (47)
- Tartas (40)
- Aussevielle (64)
- St Pierre d'Eyraud (24)
- St Palais de Phiolin (17)
- La Fouillade (12)

La parcelle de Saint Ignat (63) présente un léger retard avec des semis au stade 8 feuilles (BBCH 1080).

La plantation a débuté sur la parcelle de Loupiac de La Réole (33). Si les conditions climatiques le permettent, les plantations dans les autres zones auront lieu dans les prochains jours.



Virginie bio faucillé, prêt à planter
Photos : D. Saurel - Midi Tabac

Semis tour de plaine

Les semis sont **prêts à être plantés (BBCH 1091)** en grande majorité :

- Ruffec (16)
- Sénestis (47)
- Guinarthe Parentis (64)
- Auch (32)
- Ste Livrade sur Lot (47)
- Cognac (16)
- Bergerac (24)
- Villefranche de Rouergue (12)
- Lanzac (46)

Les plantations ont débuté dans certains secteurs : Bergerac et Sarlat (24), Ste Livrade sur Lot (47), Guinarthe-Parentis (64), Sénestis (47), Lanzac (46). Elles se poursuivront cette semaine si les conditions climatiques le permettent et si les plants ont atteint le bon stade.

Un léger retard s'observe dans les zones de Thuret (63) et Souprosse (40) avec des plants au stade 8 feuilles (BBCH 1080).



Plantations de tabac
Photos : (gauche) J. Rérat - Tabac Garonne Adour / (droite) D. Saurel - Midi Tabac



Plantation du tabac
Photos : D. Saurel - Midi Tabac

Observations parasitaires

Les observations ont été réalisées sur une surface de 1 069 ha.

Maladies

- Botrytis

Du botrytis est observé sur les semis de référence d'Aigre (16), Masseube (32) et Saint Palais de Phiolin (17). Les dégâts restent faibles à modérés (1 à 20% des semis).

Quelques symptômes de botrytis sont repérés dans les zones de Ruffec (16), Thuret (63), St Sylvestre sur Lot (47), Auch (32) et Villefranche de Rouergue (12) sur 45 ha.

Evaluation du risque :

Les semis sont prêts à être plantés. La plantation est un stade à risque pour le développement du botrytis. Veillez à ce que les plants ne soient pas atteints de botrytis lors de la plantation pour éviter les risques de développement au champ.

Conditions favorables au développement du champignon :

- Les ambiances humides. Une humidité relative avoisinant 95%.
- Des températures comprises entre 17 et 23°C.
- Périodes pluvieuses.

Mesures prophylactiques contre le botrytis en pépinière :

- Température maximum de 30°C avec une hygrométrie inférieure à 60%.
- Maintenir une bonne oxygénation de la solution nutritive.
- Aérer la serre de manière importante.
- Retirer les films de protection (de type P17) qui diminuent la lumière et augmentent l'humidité.
- Refaire le niveau d'eau régulièrement afin de maintenir les plateaux en position haute.
- Lors des faucillages, supprimer tous les déchets de feuilles qui favorisent la maladie.
- Éliminer rapidement tous les plants atteints sur lesquels le champignon sporule abondamment.
- Éviter les excès ou les carences de la fumure azotée.

Mesures prophylactiques contre le botrytis au champ :

- Si des chancres au collet sont observés au pied des plantes, un buttage pourra être réalisé afin de favoriser la formation de racines secondaires.
- Préférer les irrigations en cours de matinée ou début d'après-midi, jamais le soir, afin de permettre aux plantes de sécher avant la nuit.

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Botrytis.pdf



Botrytis

Photos : (gauche) N. Barret - Tabac Garonne Adour / (droite) S. Seguin - Périgord Tabac

• Brûlure racinaire *Olpidium brassicae*

Sur la parcelle de référence de Tartas (40), les plants sont atteints par le champignon sur la moitié de la serre.

Des dégâts dus à l'*Olpidium* sont repérés dans les zones de Thuret (63), Ruffec (16), Guinarthe-Parentis (64), Souprosse (40), Auch (32), Lanzac (46) et Cognac (16) sur 105 ha.

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Olpidium.pdf

Evaluation du risque :

Les plants sont prêts à être plantés. La plantation n'est pas un stade à risque pour le développement du champignon.

Mesures prophylactiques contre l'*Olpidium* :

- Le développement d'*Olpidium brassicae* est en relation avec une baisse de la quantité d'eau des bacs (eau croupie, manque d'oxygène).
- Des rajouts d'eau réguliers sont nécessaires pour permettre une oxygénation de la solution nutritive.
- Cette oxygénation doit permettre aux nitrites présents dans de nombreux semis, d'évoluer en azote assimilable.
- Eliminer les plantes fortement touchées.



Plants atteints d'*Olpidium*

Photo : P. Charbonnier - Tabac Garonne Adour

Ravageurs

• Réseau de piégeage

Dans le réseau de piégeage mis en place en 2017 sur la culture du tabac (voir le BSV n°1 du 12 avril 2017), **6 papillons *Agrotis segetum*** ont été capturés dans les zones de Saint Pierre d'Eyraud (24) et St Ignat (63) cette semaine et **7 *Agrotis ipsilon*** ont été capturés sur les mêmes zones.

Aucun adulte d'*Helicoverpa armigera* n'a été piégé pour le moment sur l'ensemble des pièges.

Il est également possible de se référer aux réseaux Grandes cultures et Cultures légumières afin de connaître les périodes de vols de ces différents ravageurs.

• Limaces

Quelques dégâts de limaces sont observés sur les parcelles de référence d'Aigre (16), Amuré (79) et La Fouillade (12), mais ils restent faibles.

Des dégâts sont également repérés dans les zones de Ruffec (16), Auch (32) et Villefranche de Rouergue (12) sur 90 ha. Ils sont cependant faibles à modérés (1 à 20% des plants touchés).

Evaluation du risque :

Les dégâts de limaces restent faibles sur l'ensemble des zones visitées.

• Pucerons

Des pucerons sont repérés dans les zones d'Auch (32) et St Sylvestre sur Lot (47) sur 7 ha (1% des semis).

Mesures prophylactiques contre les pucerons :

La seule prophylaxie passe par des observations régulières pour tenter de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour. Apprendre à les reconnaître et les protéger.

Evaluation du risque :

Peu de pucerons sont observés sur les plants de tabac. Restez vigilants et surveillez-les pour détecter les 1^{ères} infestations et tenter de les maîtriser. Protégez les auxiliaires naturels.

- **Noctuelles défoliatrices**

Quelques dégâts de chenilles défoliatrices sont repérés dans la zone de Villefranche de Rouergue (12) sur 1 ha. Les dégâts restent faibles (1% des plants).



Chenille sur plant bio

Photo : D. Saurel - Midi Tabac

Auxiliaires

- **Chrysopes**

Des chrysopes sont observés dans la zone de Villefranche de Rouergue (12).



Chrysope

Photo : source Internet, Mathieu Sandrone (IF Tech)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine / Occitanie / Rhône-Alpes-Auvergne Tabac sont les suivantes :
ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac - Tabac Garonne Adour - Midi Tabac - Poitou Tabac

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".